Comité de soutien à Salah Hamouri

Avocat franco-palestinien

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Salah Hamouri, le fils de Jérusalem, expulsé de sa terre natale par Israël. Le combat est loin d'être terminé !

Après de longues années de persécutions, d'humiliations, d'emprisonnements arbitraires, de harcèlements psychologiques sadiques, d'accusations fausses et sans fondement visant à le salir, Salah Hamouri a résisté aux volontés israéliennes de le voir quitter de son propre chef Jérusalem, sa ville natale. Il y est resté malgré tout cet acharnement cruel pour continuer à défendre les droits humains et la liberté et les droits du peuple dont il est un des fils, le peuple palestinien. Cela fait près de 20 ans que cela dure. 20 ans... Et Salah a tenu bon provoquant notre respect, notre admiration et notre soutien.

En passe de devenir un Etat raciste décomplexé, un Etat d'occupation illimitée et de totale épuration ethnique, Israël a considéré qu'il ne pourrait pas faire partir ni plier Salah Hamouri malgré cet arsenal de mesures odieuses. **Les autorités israéliennes ont donc décidé de l'expulser. De ce point de vue Salah a tenu Israël en échec.**

Cette mesure d'expulsion est un fait exceptionnel et gravissime car, et les Israéliens le savent parfaitement, **ils commettent en le décidant un « crime de guerre » ainsi que le souligne l'ONU et le précise le Statut de Rome.** Que ce soit clair : ces dirigeants israéliens devront tôt ou tard rendre des comptes devant la justice internationale.

Cette expulsion n'aurait pas pu avoir lieu si les autorités françaises, au premier chef le Président de la République, n'avaient pas fait preuve de lâche complaisance vis-à-vis de cet « Etat-voyou » qui multiplie les crimes de tous ordres en toute impunité. Et demain, avec le prochain gouvernement Netanyahu tout sera encore plus effroyable.

Cette décision est aussi un dur mais net camouflet qu'Israël envoie à la France. C'est un échec total de notre diplomatie qui devra revoir son positionnement vis-à-vis de cet « Etat-voyou. Les moyens de se faire respecter et de faire respecter le droit ne manquent pas. Car c'est clair : la souveraineté d'Israël s'arrête là où commencent ses engagements internationaux ici bafoués en toute impunité.

Désormais la France se trouve au pied du mur de la remise en cause de sa politique dans cette région du monde. Ses responsabilités sont accablantes dans ce dénouement terrible que subit Salah Hamouri.

Cette décision est aussi une déception pour toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés pour soutenir Salah Hamouri. Jamais un soutien pour notre compatriote franco-palestinien n'avait été aussi large, divers et solide. Le droit et son respect ont entrainé l'adhésion d'une foule d'hommes et de femmes solidaires en France, en Palestine et en Europe. La France devra aussi leur rendre des comptes tandis que les proches de Salah Hamouri tiennent à les remercier du fond du cœur.

Nous les appelons à rester mobilisés. Car ce combat pour le droit et la liberté n'est pas terminé.

Naturellement Salah Hamouri va devoir s'adapter à sa « nouvelle » vie. Evidemment il faudra un peu de temps. La famille va devoir se retrouver après ces 19 mois de séparation. Chacune et chacun saura respecter ce moment.

Mais que les choses soient bien claires : Israël n'a pas fini d'entendre parler de Salah Hamouri ! Et nous serons à ses côtés pour poursuivre le combat pour la justice que nous apportons au peuple palestinien dont il est devenu, sans même le vouloir, un symbole fort.

Israël ne peut espérer éteindre la flamme qui est en lui, qui est en nous. Israël doit le savoir : « Nous sommes malades d'un mal incurable qui s'appelle l'espoir ». Espoir mais aussi lutte pour la vie et l'existence du valeureux peuple palestinien qu'Israël veut rayer de l'histoire.

Israël doit le savoir : le combat n'est pas terminé. Nous ne mettons pas et nous ne mettrons pas un genou à terre. La tête haute, certains de notre bon droit, nous disons à Israël : **Salah Hamouri retournera avec sa femme et leurs enfants vivre à Jérusalem car sa vie, sa place, son combat qui est leur combat sont plus forts que cette mesure d'expulsion, aussi cruelle soit-elle.**

Nous en faisons le serment solennel en ce 18ème jour de ce mois de décembre noir.

Paris,
Dimanche 18 décembre 2022